

La pollution du littoral - 26-10-1982

La Société Nautique de la Petite Mer a rouvert le dossier



DEUX SPECIALISTES POUR ANIMER LE DEBAT

Commandant TAILLEUX

L'écologie n'aurait-elle plus la côte ? Ou alors, était-ce le mauvais temps qui avait eu raison des meilleures volontés ? En tout cas, ça ne se bousculait pas samedi soir à la salle Apollinaire où était projeté le film « Pollution et nuisances sur le littoral méditerranéen ». Dommage pour la Société Nautique de la Petite Mer qui organisait cette soirée pour laquelle elle s'était assurée le concours de deux éminents spécialistes : le commandant Philippe Tailleux et le professeur Jean-Marie Astier, membres de la commission Ecomair de Toulon, qui animèrent un débat à l'issue de la projection.

Deux spécialistes des fonds marins

C'est donc en présence d'une cinquantaine de personnes, tout juste, que M. Marro, président de la S.N.P.M. et son vice-président M. Marius Autran, présentèrent leurs invités. Le professeur Astier et le commandant Tailleux, scientifiques et plongeurs, partagent un même amour pour la mer et une même passion pour sa protection. Avec d'autres scientifiques et plongeurs, ils sont à l'origine de la commission Ecomair qui, depuis quelques années, veut alerter l'opinion sur les dangers de pollution bien réels le long de notre littoral.

Le commandant Philippe Tailleux est d'ailleurs bien connu pour ses multiples travaux et communications scientifiques. Ne fut-il pas un des pionniers de la plongée sous-marine en France avec Jacques-Yves Cousteau et Frédéric Dumas... ? Avec de telles personnalités, le débat promettait d'être des plus intéressants.

Des images inquiétantes

Le film lui-même, qui prélude à la discussion, présentait un double intérêt. D'abord il traitait de notre région. Ensuite, le commentaire, s'il ne pouvait éviter quelques termes scientifiques, restait à la portée du grand public. Deux qualités pédagogiques rares.

Les prises de vues sous-marines ont été réalisées dans une zone allant de Marseille à Toulon. Trois cas étaient principalement développés : les fonds du parc régional de Port Cros relativement épargnés ; le littoral du Mourillon et celui du Cap

Sicié où les endigages artificiels de l'un, les effluents de l'émissaire commun de l'autre, ont considérablement dégradé la vie sous-marine.

Inquiétantes en effet, ces images nous montrant des herbiers de posidonies irrémédiablement détruits par la pollution, étouffés par la terre des endigages à Toulon, pollués par les rejets de l'émissaire du Cap Sicié. Inquiétantes parce que pratiquement sous nos pieds, à quelques mètres du rivage, un seul mètre carré de ses plantes aquatiques produit chaque jour dix litres d'oxygène. Entre Marseille et Nice, ce sont des dizaines d'hectares de cette source de vie qui ont été détruits par l'intervention directe ou indirecte de l'homme. Pas étonnant que le poissons se fasse rare sur nos côtes !

Du Mourillon au Cap Sicié

Alors se pose l'éternelle question : que faire ? Le débat qui s'engagea avec MM. Tailleux et Astier s'efforça d'y répondre. Plusieurs personnes dans l'assistance demandèrent qu'elle était la part de responsabilités des municipalités. Dans le cas des plages artificielles du Mourillon, il est certain que la municipalité toulonnaise a commis

une grave erreur en réalisant ces endigages successifs sans tenir compte des nombreux avis autorisés qui, à la connaissance du projet, avaient tiré le signal d'alarme. Quand fut créée la commission Ecomair, le mal était déjà fait...

Plus complexe est le problème de l'émissaire commun de Sicié qui, comme son nom l'indique est utilisé par plusieurs communes : une vingtaine dont La Seyne et Toulon. Ici, la solution est de toute évidence la réalisation d'une station d'épuration des eaux usées. Mais un tel équipement coûte cher ; son financement nécessite une prise en compte de toutes les communes utilisatrices, mais aussi des subventions extérieures. Un dossier est à l'étude et le projet de cette station pourrait voir le jour dans les années à venir. Faut-il rappeler que la municipalité de La Seyne s'est battue depuis plus de 10 ans, seule au départ, pour cette réalisation ?

La voix de la raison

Quelques fois, l'intervention de l'homme peut, par contre, être profitable au milieu marin. Ainsi la mytilliculture dans la baie du Lazaret, outre son intérêt économique toujours valable, a constitué

un facteur d'équilibre écologique reconnu par les spécialistes. Pourtant, la concession du Lazaret prendra fin dans moins de deux ans et l'on ignore encore si les Affaires Maritimes la reconduiront. Pour M. Marro, président de la S.N.P.M., les parcs à moules de Balaguier ne doivent pas disparaître, et il serait même souhaitable d'envisager l'extension de cette activité.

En organisant ce débat, la Société Nautique de la Petite Mer aura déjà eu un premier mérite : celui de montrer que dans leur majorité, les pêcheurs et même les plaisanciers peuvent participer à la protection d'un milieu naturel qui leur est cher. C'est pourquoi le projet d'aménagement portuaire prévu en cette partie des Sablettes sur les instructions de la municipalité et en accord avec les sociétés, n'a rien de commun avec d'autres réalisations comme le port de Bormes, toujours très contestées. Les pêcheurs et plaisanciers de la Petite Mer se battent depuis plusieurs années, il est vrai, pour disposer d'installations correctes. Mais pas question pour eux de souscrire à un projet qui mettrait en danger leur plan d'eau. Puisse cette voix de la raison se faire entendre plus souvent.

A.T.



LES ABSENTS ONT EU TORT